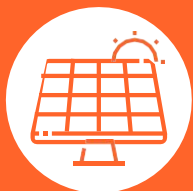


FILIÈRE TERMINAUX DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE



TECHNICIEN(NE) PHOTOVOLTAÏQUE



MISSION PRINCIPALE

Le(la) technicien(ne) photovoltaïque réalise l'installation et la maintenance préventive (voire curative) des centrales photovoltaïques. Il(elle) a également la charge des suivis de production, des relations clients/fournisseurs et des interventions SAV.

A la suite de l'intervention, le(la) technicien(ne) rédige le compte-rendu à destination de l'exploitation (GMAO).

Il s'agit d'un métier itinérant avec de fréquents déplacements.



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DE LA FORMATION

TECHNIQUES

Procéder à l'équipement d'une installation électrique

- Assurer la pose des panneaux photovoltaïques, ainsi que des installations I.R.V.E.
- Réaliser des coffrets AC-DC

- Configurer les systèmes de télésurveillance (monitoring) indispensables

Procéder aux vérifications, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique

- Mettre en service l'installation
- Assurer la maintenance préventive et corrective de l'installation photovoltaïque, dans l'entreprise ou chez ses clients, en suivant le plan de maintenance
- Diagnostiquer les pannes et assurer le remplacement des équipements
- Préparer les gammes opératoires des interventions

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique

- Rédiger le PV d'intervention
- Réaliser le dimensionnement d'une installation électrique et photovoltaïque

TRANSVERSES

- Travailler en équipe / Coopérer
- Organiser et planifier son travail en autonomie
- Communiquer avec les parties prenantes (clients, fournisseurs, prestataires...)
- Remonter les informations à sa hiérarchie.
- Respecter les règles et consignes

LES QUALITÉS REQUISES

- TRAVAIL EN EXTÉRIEUR
-
- RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
-
- RIGUEUR
-
- POLYVALENCE
-
- AUTONOMIE
-
- TRAVAIL EN ÉQUIPE



TECHNICIEN(NE) PHOTOVOLTAÏQUE



PROJETS PÉDAGOGIQUES RÉALISÉS AU COURS DE LA FORMATION

- Réalisation d'une cabane solaire pour le stockage et recharge du matériel de la filière
- Réalisation d'un système de pompage solaire autonome pour l'arrosage du potager
- Réalisation d'un banc de détente solaire à recharge USB.
- Solarisation d'une école primaire de Pierrefitte
- Électrification d'un local à vélo



OUTILS / ÉQUIPEMENTS UTILISÉS

Le (la) technicien(ne) photovoltaïque et I.R.V.E. est formé(e) sur les logiciels / outils / équipements suivants :

- Caméra thermographique,
- Drone.
- Il(elle) est formé(e) aux outils numériques PV Syst, Sketchup, Solar Fox, Météo Control et Caneco.

PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS MÉTIERS DANS LE CADRE DE LA FORMATION

- Pédagogie par projet s'appuyant sur des demandes de clients réels.
- Prise en compte des contraintes de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement des entreprises.
- Organisation de déplacements sur les sites industriels.
- Visite de salons professionnels (« Be Positive » - Lyon).



CERTIFICATION

- La formation débouche sur le titre professionnel :

« **TECHNICIEN(NE) D'ÉQUIPEMENT ET D'EXPLOITATION EN ÉLECTRICITÉ** » (niveau 4)

- Elle intègre également :

- > Les habilitations obligatoires : SST, Travail en hauteur, Travail sur toiture, Habilitation électrique (B2V BR BC / BR PV)
- > Les certifications I.R.V.E., QUALIPV.



2 MOIS MINIMUM

LE STAGE EN ENTREPRISE

- Le titre « Technicien(ne) d'Équipement et d'Exploitation en Électricité » intègre 1 à 2 périodes de stage sur une durée minimum de 2 mois.
- La durée peut varier en fonction du sujet du stage.
- Une évaluation des compétences de chaque apprenant est réalisée avant la validation du départ en stage.